



Délégation jurassienne

Rapport d'activité 2021

En 2021, la Délégation jurassienne à la Loterie Romande (LORO) a octroyé des contributions financières pour un montant de CHF 4'126'790 à 156 projets d'utilité publique émanant d'associations, de fondations ou d'institutions. Dans ce montant, il n'est pas tenu compte des contributions octroyées en faveur du sport cantonal qui relèvent de la Commission cantonale des sports.

Répartition des contributions par domaine :

- Action sociale et personnes âgées	257'200
- Jeunesse et éducation	203'600
- Santé et handicap	148'000
- Culture	2'330'490
- Formation et recherche	253'500
- Conservation du patrimoine	167'000
- Environnement	81'000
- Promotion, tourisme et développement	686'000
TOTAL	4'126'790

Les octrois les plus importants (égal ou supérieur à CHF 200'000) ont été attribués aux projets suivants :

- Fondation rurale interjurassienne, Courtemelon, centre d'excellence et de compétence (Agro-Eco-Clim) avec l'Université de Neuchâtel	250'000
- Association Musique des Lumières, activités 2021	220'000
- République et Canton du Jura, contribution Covid-19, culture	400'000
- Jura Tourisme, Saignelégier, activités 2021	330'000

Le détail de toutes les contributions octroyées et leurs bénéficiaires est mentionné dans la brochure de la Loterie Romande « Répartition des bénéfices 2021 » présentée sur le site www.entraide.ch.

Les montants mentionnés dans cette brochure concernent les contributions accordées durant l'année civile 2021. Ils ne correspondent toutefois pas au bénéfice remis par la Loterie Romande à la Délégation jurassienne, ce bénéfice étant calculé sur la base d'un exercice annuel allant du 1er juillet au 30 juin. Par ailleurs, les contributions octroyées aux bénéficiaires sont versées sur la base du décompte final du projet.



Délégation jurassienne

Annulations et reports dus au Coronavirus

Dans le domaine de la culture notamment, les annulations ou reports de manifestations et d'activités ont été très nombreux en raison de la pandémie. La diversité des situations a amené la Délégation à analyser chaque requête avec bienveillance et à garantir les contributions proportionnellement à hauteur des frais engagés.

Comptes 2021 de la Délégation jurassienne

Les comptes 2021 qui bouclent avec un **bénéfice net de CHF 729'609.16** ont été vérifiés par le Contrôle cantonal des finances et avalisés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura. Ils sont présentés sur le site www.entraide.ch

Les comptes 2021 appellent les commentaires suivants :

- Le bénéfice net de CHF 729'609.16 a été réalisé grâce à un nombre moins important de dossiers traités (156 dossiers au lieu de 161 en 2020) et à l'annulation d'engagements pour des dossiers représentant un montant de CHF 448'600. Il s'agit d'annulations de projets, d'annulations de projets dues au COVID, de projets réalisés avec un coût final moins élevé que le budget et de projets pas entièrement réalisés.
- Une contribution exceptionnelle de CHF 400'000 a été versée à la ligne budgétaire de l'Etat jurassien dans le cadre des aides à la culture (ordonnance fédérale COVID-culture).
- La fortune nette à disposition de la Délégation au 31 décembre 2021 se monte à CHF 1'609'519.80 et correspond à environ 4 mois de dotation annuelle nette LORO. Le but de la Délégation jurassienne est d'augmenter cette fortune à environ 6 mois de dotation annuelle, soit environ CHF 2'300'000, selon les recommandations émises par la Présidence romande de la LORO. Cette augmentation de la fortune nette servira à compenser ces prochaines années d'éventuelles baisses des recettes (pour cause de pandémie par exemple) ou à financer un projet avec une contribution financière importante de la LORO. Pour rappel, la Délégation jurassienne détient le taux de dotation de fortune nette le plus faible des cantons romands. Cette fortune nette a diminué fortement ces dernières années avec l'octroi de deux contributions importantes pour les projets de patinoire SIDP à Porrentruy (CHF 1'250'000 en 2017) et du Théâtre du Jura (CHF 2'000'000 en 2016).

Conférence romande des présidents des Organes de répartition (CPOR)

Cette Conférence examine les demandes à caractère romand ou national et dispose d'un budget séparé, par exercice comptable, qui ne peut excéder 10% « du montant total mis à disposition des organes de répartition par la Loterie Romande.

Pour l'année 2021, la CPOR a attribué CHF 10'669'000 à 126 projets de dimension romande ou nationale. Parmi ces projets figurent 4 projets d'origine jurassienne, soit :



Délégation jurassienne

- Fondation Nez Rouge Suisse, Porrentruy (activités 2021)	100'000
- Compagnie en Boîte, Delémont (spectacle dans les écoles romandes)	15'000
- Fondation Delémont'BD, Delémont (festival 2021)	100'000
- Association des Amis du Kiosque à Musiques, Courgenay	50'000

Le détail de toutes les contributions octroyées et leurs bénéficiaires est mentionné dans la brochure de la Loterie Romande « Répartition des bénéfices 2021 » présentée sur le site www.entraide.ch

Perspectives 2022

La part des bénéfices de la Loterie Romande revenant au canton du Jura est calculée selon le nombre d'habitants et le revenu brut des jeux (RBJ) réalisé sur le territoire cantonal. En achetant leurs billets dans le canton du Jura, les joueurs contribuent à maintenir le fort engagement de la Délégation jurassienne à la Loterie Romande en faveur des associations, fondations et institutions d'utilité publique de notre canton.

Contact

Jean-Claude Lachat, président de la Délégation jurassienne à la LORO (tél. 079 215 49 29)

Delémont, le 31 mai 2022